

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

Fête de saint Laurent

Nous voyons dans la personne de saint Laurent quel est le pouvoir de la grâce de Jésus-Christ, et comment elle adoucit l'amertume de ce qui mortifie le plus la chair et le sang. Si notre foi était aussi vive que celle des martyrs, nous méprisierions, comme eux, les plaisirs et les honneurs du monde, et nous jugerions des biens et des maux de cette vie, non d'après les sentiments de la nature, mais d'après les principes de la religion.

Les retraites pastorales

Convaincus que c'est une question de vie et de mort pour leur clergé, les Evêques, presque partout, ont rendu obligatoires les retraites pastorales annuelles.

Dans notre province, ces retraites ont généralement lieu dans le cours du mois d'août, et pour mettre tous les prêtres en mesure d'y assister, il y en a deux dans chaque diocèse.

Les paroles de Pie IX aux Evêques d'Autriche font comprendre l'importance des retraites : « Ne cessez pas, dit-il, de les recommander vivement aux Ecclésiastiques placés sous votre autorité, afin qu'ils se retirent fréquemment pendant un certain nombre de jours, dans un lieu opportun où, loin de tout souci des choses humaines, considérant attentivement, leurs actions, leurs paroles et leurs pensées, méditant assidûment sur l'éternité, et se rappelant les immenses bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu, ils s'occupent de se purifier des souillures contractées dans la poussière du monde, de raviver la grâce qui leur a été conférée par l'imposition des mains, de se dépouiller du vieil

homme et de ses œuvres, et de se revêtir du nouvel homme qui a été créé dans la justice et la sainteté.» (1)

Pour le prêtre, comme pour les simples fidèles, faire la retraite c'est, dit saint François de Sales, « voir et retoucher en détail tout le mécanisme de l'âme. »

Le peuple est plus intéressé qu'il ne le pense au succès de ces exercices spirituels. Son salut en dépend jusqu'à un certain point. Il doit donc prier pour ses prêtres, surtout lorsqu'ils sont en retraite. Il y est tenu aussi, en charité et en justice. Cependant, combien de fidèles négligent de le faire !

« Ne vous imaginez pas, disait sainte Thérèse, à ses filles, qu'il soit inutile d'être ainsi continuellement occupées à prier Dieu pour les défenseurs de son Eglise. Croyez-m'en, nulle prière n'est meilleure ni plus profitable que celle-ci. »

Nos lecteurs ne manqueront donc pas de demander, tous les jours, le succès des prochaines retraites pastorales.

Dévotion à saint Antoine de Padoue

Cette dévotion n'est pas nouvelle ; mais la Providence a voulu, à notre époque si troublée par tant de misères physiques et morales, lui donner un regain d'actualité, afin, sans doute, de rappeler la génération actuelle, si frivole dans ses aspirations, au souvenir de ses hautes destinées tout en lui remettant sous les yeux les immenses ressources que possède l'Eglise pour la solution des problèmes sociaux les plus épineux, comme est celui du socialisme moderne.

On ne compte déjà plus les publications de toutes sortes qui enregistrent les merveilles opérées, chaque jour, par le grand thaumaturge de Padoue, qui s'empresse de secourir toutes les infortunes de ceux qui s'adressent avec confiance à sa puissante intercession. Et comme la plaie dominante du jour est l'égoïsme, qui éteint la charité envers le prochain, il met une condition à ses bienfaits : « Vous voulez, semble-t-il dire, recevoir par mon entremise, quelque grande faveur, soit pour le corps, soit pour l'âme ; je le veux bien ; mais, de votre côté, vous rendrez service à votre prochain nécessiteux. Donnant, donnant. Si vous êtes généreux envers les pauvres de Jésus-Christ, qui sont aussi mes amis de prédilection, j'obtiendrai du divin Maître qu'il use de la même générosité envers vous. Donnez selon vos

(1). 17 mars 1856.

moyens, et je saurai bien faire agréer votre demande. Et plus on donne, plus les merveilles se multiplient; et plus les merveilles sont connues, plus on donne pour en obtenir d'autres. C'est un échange de générosités entre le ciel et la terre qui va grandissant, chaque jour, avec un admirable entrain.

Chaque secours de Dieu vient à son heure. Puis donc que saint Antoine a été choisi pour venir au secours des maux présents, c'est faire œuvre méritoire et rendre service à l'humanité que de publier ses bienfaits et d'amener ainsi la masse des fidèles à recourir à son crédit dans tous leurs besoins, matériels et spirituels surtout.

Les MM. Granger, Frères, libraires de Montréal, viennent de publier une série d'opuscules illustrés, qui devraient remplacer dans les familles catholiques, tant de productions, insignifiantes quand elles ne sont pas malsaines, qui pullulent sous tous les formats, depuis le grand journal payé à tant la ligne pour excuser toutes les trahisons, laver toutes les infamies, absoudre tous les concussionnaires, jusqu'au feuilleton grivois qui flatte la frivolité des masses et les exempte du souci de penser à quelque chose de sérieux.

Ces messieurs ne nous en voudront pas, sans doute, d'emprunter à leur premier opuscule, la lettre suivante que nos abonnés liront avec profit :

Toulon, 24 septembre 1893.

Mon Révérend Père,

Après deux longs mois de cruelle souffrance, l'amie que nous pleurons s'est envolée vers Dieu.

Je ne croyais pas qu'après avoir tant pleuré ma mère, j'eusse encore tant de larmes à verser.

C'est le 2 juillet, fête où l'Eglise aime à nous rappeler la charité de notre douce et tendre mère du ciel pour le prochain, que Dieu est venu nous demander ce sacrifice. Nul jour ne pouvait être mieux choisi; n'avait-elle pas consumé ses forces et sa vie à soulager le pauvre et à s'oublier elle-même?

Elle nous a dit adieu, calme et souriante, comme ceux qui ont achevé leur tâche, nous assurant qu'elle userait de tout son pouvoir auprès de Dieu pour tous ceux qu'elle aimait et en particulier pour ses bons vieillards et ses chers orphelins; c'est-à-dire, pour notre chère et bien-aimée petite œuvre du Pain des Pauvres.

Un seul trait de sa vie, mon Révérend Père, suffira pour vous donner une idée de la grandeur et de la sainteté de cette âme. Se voyant près de mourir, elle m'appelle et me dit doucement: Chère amie, les escaliers de notre maison sont bien étroits, et mon cerveau donnera beaucoup de peine à le descendre; n'oubliez pas, je vous prie, de donner par avance des étrennes aux porteurs qui viendront me chercher, afin qu'ils ne blasphèment point le saint nom du bon Dieu en me descendant...

Chère et tendre amie ! Elle avait tant horreur du péché, qu'elle réfléchissait même pendant sa douloureuse maladie à celui qu'elle pourrait empêcher après sa mort.

Oh ! mon Révérend Père, qu'il est doux et consolant, le souvenir du juste ! Néanmoins, je recommande cette chère et tendre amie à vos ferventes prières ; il faut être si pur pour aller droit au ciel !

Il vous tarde, je le sais, mon Révérend Père, d'avoir des nouvelles de notre chère petite œuvre du pain de saint Antoine... Remercions mille fois le Seigneur ; notre chère petite œuvre est bien, comme vous l'avez appelée vous-même, « le grain de sénévé devenu un grand arbre. » Elle plonge ses racines, elle étend ses verts rameaux, et bientôt, bientôt sa fécondité étonnera le monde, oui elle étonnera le monde, car, bientôt, par cette petite œuvre du pain des pauvres, la charité sera universelle.

La correspondance, mon Révérend Père, prend des proportions extraordinaires ; nous avons reçu ce dernier mois plus de 600 lettres, et ces lettres sont toutes embaumées d'humilité, de charité, de reconnaissance ; on ne peut les lire sans pleurer.

Les offrandes pour les miracles obtenus augmentent sans cesse. En voici la preuve : il a été offert à notre aimable Saint, en mai, 2,184 fr., en juin, 3,230 fr., en juillet, 3,650 fr. et en août, 4,135 fr. Merveille ! Merveille !

Je suis allée, ces temps derniers, visiter plusieurs de nos orphelinats et j'ai été touchée, mon Révérend Père, de l'amour et de la reconnaissance que l'on a pour notre bien-aimé Saint. Chapelles, dortoirs, réfectoires, salles de travail, partout j'ai vu son image ou sa statue en grand honneur, partout on chante avec entrain votre beau cantique : « Grand saint Antoine, à toi notre amour. » Partout on prie comme des anges.

Les adresses des lettres sont de plus en plus joyeuses : « Au pain des pauvres, à Toulon.—A saint Antoine, l'ami des pauvres.—A saint Antoine de la Boutique.—A la Statue de saint Antoine.—A la Demoiselle d'honneur de saint Antoine, etc., etc. »

Rendons hommage aux employés de la poste qui, bien gracieusement, malgré l'adresse incomplète, m'envoient exactement toutes les lettres.

Je vais essayer, mon Révérend Père, de glaner quelques épis dans le vaste champ de nos merveilles : il est si doux de raconter les inépuisables tendresses de Dieu pour ses enfants !

Ces jours derniers, arrive tout en larmes une dame. « Depuis plus de vingt-cinq ans, dit-elle, je priais, mais en vain, pour la conversion de ma sœur..... Je gémissais et je pleurais ; mes supplications, toutes mes larmes, la laissaient insensible, et voilà que le petit opuscule « Grandes gloires de saint Antoine de Padoue » me tombe sous la main ; je promets instantanément du pain à cet aimable Saint, et, quelques jours après, ma bien chère sœur m'annonçait qu'elle désirait revenir à Dieu, se confesser et communier pour la belle fête, du 15 août, ce qu'elle a fait avec une piété admirable. »

Une pauvre femme de Savoie ne pouvait rentrer en possession d'une somme de dix mille francs qui lui était due ; elle n'avait aucun titre ; elle fait une neuvaine à saint Antoine, lui promet du pain pour ses pauvres, et les dix mille francs lui sont rendus.

Ces jours derniers, un commandant de notre belle marine française se

préparait à partir pour les colonies; il aurait désiré s'embarquer sur l'escadre de la Méditerranée, mais tous les postes sont pris, et par conséquent plus d'espoir. Sa bonne et très pieuse mère lui dit : « Mon fils, promets du pain à saint Antoine de Padoue, tu verras qu'il fera quelque chose en ta faveur, » et le commandant de répondre : « Bien volontiers, mère, je promets; 50 francs pour ses pauvres. » L'eu de jours après lui arrive un pli du ministère qui lui annonce qu'on arme un nouveau vaisseau pour l'escadre et qu'il est choisi pour en être le commandant.

Gloire à saint Antoine de Padoue ! Sa protection, cette année, a surtout brillé dans les examens : aussi tous les pensionnats chantent-ils ses gloires.

Dix-sept élèves de nos écoles sont venus ensemble implorer le Saint, lui faisant promesse de pain ; tous ont été reçus.

Que de traits ravissants à vous raconter encore !...

A Dieu, mon Révérend Père, toujours à Dieu. Oh ! qu'il est bon !... Ah ! faites connaître et aimer partout notre bien-aimé Saint et priez pour moi si occupée ! Vous savez que je dois gagner mon pain de chaque jour, et, je vous le dis à l'oreille, je n'ai pas mis cent francs de côté pour ma vieillesse. Mais les Petites Sœurs des Pauvres sont là. Oh ! quel bonheur de mourir pauvre au milieu des pauvres de Jésus !

La trop indigne servante de saint Antoine.

LOUISE BOUFFIER

A retenir

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, sont chargées de tout ce qui concerne l'administration de la *Semaine Religieuse de Québec*.

L'abonnement qui part du premier de chaque mois, est de UNE PIASTRE par année, payable comptant.

Prière aux abonnés de réclamer immédiatement tout numéro qui n'arrive pas à destination; de nous signaler les irrégularités qui peuvent se glisser dans le service de la distribution; et de nous faire connaître tout changement de domicile. Sans cela, l'envoi ne peut être garanti.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an, et pour discontinuer son abonnement, il faut en donner avis à l'administration et solder en même temps tous les arrérages.

Une MESSE basse sera dite tous les trois mois pendant l'année courante, dans notre chapelle de saint Antoine de Padoue, à l'intention des abonnés vivants et défunts.

Monastère des *Franciscaines Missionnaires de Marie*, 180, Grande-Allée, Québec.

L'ADMINISTRATION.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

L'ANTÉCHRIST

(Suite et fin)

« Par conséquent ce sont quelques Juifs, réunis en conciliabule permanent, qui sont les arbitres des événements contemporains ; et, comme ils doivent avoir un chef, ce doit être la main de ce chef suprême de toutes les loges répandues sur la surface de la terre, qui mène en laisse tous les gouvernements esclaves de la maçonnerie ! Or, on peut dire qu'ils le sont tous, à part celui de l'Equateur !

« Ajoutons que tous les grands penseurs chrétiens de notre époque reconnaissent que les sociétés secrètes forment l'armée de l'Antéchrist, armée dispersée sur tous les points du globe, jusqu'en Chine ; armée dont les diverses fractions n'ont pas encore pu s'entendre pour une attaque décisive, à cause des intérêts opposés que la Providence suscite pour les tenir en échec, jusqu'au jour marqué dans ses décrets. « Mais, dit Claudio Jannet, dans sa magnifique préface à l'ouvrage de Mgr Deschamps, il ne faut pas se dissimuler que de plus en plus les sociétés secrètes tendent à l'unité, depuis la Maçonnerie bourgeoise et naïve, jusqu'aux sectaires cachés dans les cabinets européens et aux chefs de l'Internationale. Le jour où cette unité sera pleinement réalisée, les temps seront mûrs pour l'Antéchrist. »

« En attendant, c'est du sein des loges que nous viennent ces diverses pratiques superstitieuses qui s'appellent le Mesmérisme, les tables tournantes, les esprits frappeurs, l'hypnotisme et autres opérations du même agent, qu'on nous présentait autrefois comme étant un fluide répandu dans la nature appelé magnétisme, que la plupart des catholiques acceptaient naïvement pour tel, à la grande joie de nos ennemis les maçons de haute volée ; Et la cause de cette méprise résidait en partie dans les idées fausses d'une éducation mal dirigée, et en partie dans l'ignorance de l'histoire. En effet, les premiers apologistes chrétiens, entre autres Tertullien, ne reprochaient-ils pas aux païens de leur temps à-peu-près toutes les pratiques superstitieuses d'aujourd'hui, les attribuant aux prestiges des démons, et tout spécialement la coutume de faire parler les tables ? Et notez qu'ils n'étaient pas contredits sous ce rapport, tant les faits reprochés étaient notoires ; seulement les païens attribuaient à la même cause, c'est-à-dire à l'intervention des démons, les prodiges sans nombre qui s'opéraient parmi les chrétiens, surtout en faveur des martyrs.

Ces pratiques superstitieuses n'ont jamais cessé complètement ; mais elles étaient beaucoup plus rares pendant les siècles de foi, surtout quand l'Eglise était libre de sévir contre les magiciens de toute catégorie. Mais les chrétiens ayant à peu près cessé de croire au diable et, conséquemment, d'employer contre lui les armes que l'Eglise recommande à ses enfants, Satan a vu tomber ses chaînes et a lancé ses légions sur le monde. Aussi que voit-on ? A Paris seul, il y a plus de cinq cents établissements publics où l'on fait de l'hypnotisme, c'est-à-dire de la magie ! Et presque personne ne s'effraye d'un pareil déchaînement des troupes infernales ! Aussi, quand l'Antéchrist apparaîtra, le monde sera préparé à de plus grands prodiges et n'en sera pas effrayé. Au contraire, il applaudira au nouveau thaumaturge qui, d'ailleurs, sera le maître des millions qu'entassent les rois de la finance, les Rotschild, les Hirsch et autres archimillionnaires de la maison d'Israël.

« De plus, cet être si puissant qui simulera même la résurrection des morts, ajoutera probablement à son prestige celui de grand capitaine, guerrier invincible, dépassant de cent coudées les exploits de Napoléon I^{er}, l'idole du peuple français !

« Jugez maintenant comment il sera reçu des populations affolées peut-être à la suite des effrayants massacres, d'une guerre-universelle, qui ne peut manquer d'éclater à son heure ! Qui donc ne se fera pas un honneur de porter à son front (sur sa coiffure ?) les couleurs ou les insignes de ce chef suprême de la Maçonnerie universelle (le signe de la Bête) ; surtout quand la négligence de se conformer à cette exigence, exposera à être dénoncé comme suspectet qu'une semblable dénonciation conduira infailliblement aux supplices les plus raffinés, à moins d'une abjuration formelle ?

« C'est alors, comme l'annonce l'Apocalypse, qu'il sera impossible de sortir de sa demeure, d'acheter ou de vendre, ou de faire quelque autre négoce que ce soit, sans être muni de ce signe *au front ou à la main droite* (les signes maçonniques ?) *Apoc. XIII, 16; 17.*

« Vous comprenez que je ne puis entrer dans de plus longs détails. Je vais seulement ajouter quelques remarques sur ce que je crois être des signes certains de l'arrivée très prochaine de ces événements si redoutables.

« Je me fonde d'abord sur les prophéties regardées communément comme dignes de respect, et comportant une certaine autorité à cause de leur réalisation pour le passé.

« La première, à cause de son antiquité, est celle attribuée à S. Malachie, prélat d'Irlande, mort en 1148. Que ces prophéties soient de lui ou d'un autre, il n'en est pas moins vrai qu'elles se vérifient à chaque pape avec une frappante exactitude.

D'après ce vénérable monument, il n'y a plus que dix papes à venir avant la fin ; et le deuxième successeur de Léon XIII, glorieusement régnant, se nomme *Religio Depopulata*. La Religion Dépeuplée. Est-ce que cela n'indique pas la grande apostasie du temps de l'Antéchrist ? Il faut toujours bien avouer que c'en a bien l'air.

« La seconde se trouve dans l'explication de l'Apocalypse, par le B. Barthélémy Holzhauser, mort en 1658, c'est à-dire il y a plus de deux cents ans. Ici encore, le passé semble répondre de l'avenir ; s'il a pu trouver dans l'Apocalypse le temps où devait être défini le dogme de l'Immaculée Conception et celui du Concile du Vatican, avec tous ses principaux caractères, il est bien difficile de ne pas ajouter foi à ce qu'il annonce de l'Antéchrist. Or, il dit que l'Antéchrist naîtra en 1855, au 19e siècle.

Et comme il s'accorde avec tous les théologiens sur l'âge qu'il aura à sa mort (55½ ans), il s'ensuit que cette persécution devrait commencer en 1907, c'est-à-dire dans quinze ans. (Douze ans, maintenant.)

« Sans doute, ceci n'est qu'une probabilité plus ou moins digne d'attention ; cependant, quand on voit tout ce qui se passe à notre époque, il est bien difficile de n'être pas frappé de cet enchaînement merveilleux de tendances, de prodiges et de faits qui semblent tous concourir à la même fin. Et ceci m'amène à mon dernier argument, qui me paraît sans réplique. Le voici tel que posé tout récemment par un vénérable ecclésiastique à l'un de ses confrères qui lui faisait mille objections à ce sujet :

« Vous croyez, n'est-ce pas, à l'action constante de la Providence, qui dirige tous les événements à son gré ? Comme dit l'axiôme chrétien : *L'homme s'agite, et Dieu le mène*. Un catholique ne peut nier cette vérité. Or, comment se fait-il que ce qui paraissait tout à fait merveilleux, il n'y a pas cinquante ans, soit devenu si rapidement possible sans miracle ? Je m'explique : il y a moins d'un demi siècle, ce que l'on connaissait de l'Antéchrist, et spécialement sa domination universelle, semblait impossible naturellement. Et aujourd'hui ? Laissez ceinturer notre globe par les chemins de fer et le télégraphe, ce qui ne sera pas long à présent, avec cette fièvre des voies ferrées qu'on ne peut expliquer sans y voir le doigt de Dieu, et tous les peuples de

l'univers pourront être commandés, jour par jour, heure par heure, par un seul potentat ? Toutes ces merveilleuses inventions qui semblent s'être donné rendez-vous pour la même heure, j'oserais dire, ne sont pas sorties de cerveaux mieux équilibrés que ceux de nos ancêtres. Loin de là.

« Puis cette concentration, non moins prodigieuse, de tous les capitaux entre les mains des enfants d'Israël ? Qu'on en calcule toutes les conséquences pour un avenir prochain ! Je dirai comme l'Écriture : *Qui habet aures audiendi, audiat.*

« Est-ce assez pour donner à réfléchir à quiconque désire n'être pas surpris ? Je le crois.

« Maintenant encore un mot, et j'ai fini.

« Devons-nous croire, avec la plupart des commentateurs de la Sainte Écriture, que la fin des temps devra suivre de bien près la mort de l'Antéchrist ? Je ne le pense pas ; et voici mes raisons :

« Tous admettent que les Juifs, désabusés par la chute soudaine et foudroyante de celui qu'ils avaient pris pour le Messie, se convertiront enfin et que c'est alors que la foi sera prêchée par tout l'univers, que tous les peuples viendront à Jésus-Christ, et qu'alors se vérifiera la parole de l'Écriture : *Unum ovile et unus Pastor* (Joan. X, 16). Or, malgré la facilité des communications, il faudra un temps un peu long pour obtenir ce magnifique résultat. Et, avant la fin, il faudra une nouvelle apostasie générale, puisque Notre-Seigneur dit lui-même en S. Luc (XVIII, 8) : « Mais, lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? » Tout cela, évidemment, exige une durée au moins de quelques siècles.

« Mais, dira-t-on, la prophétie de saint Malachie ? Eh bien, il peut se faire que ce prophète n'ait voulu parler que d'une période de la durée de l'Église, et qu'il se soit arrêté à ce grand triomphe à nul autre pareil.

« D'ailleurs, il faut se garder d'une trop grande curiosité ; cherchons seulement à être assez prévoyants pour nous fortifier contre les embûches du démon, et laissons à Dieu l'exécution de ses insondables décrets, en nous soumettant humblement à sa sainte volonté. S'il veut que nous traversions la terrible époque de *l'homme de péché*, préparons-nous y par une vie chrétienne et par la prière ; elle sera grande la gloire de ceux qui vaincraient la Bête, et ce sera pour l'éternité. Dieu et son Christ combattront avec eux, et toutes les puissances de l'enfer sont impuissantes contre ceux qui mettent en Lui seul toute leur confiance.

P. P.

Théologie populaire

Il ne faut pas oublier que l'acte de contrition fait après l'accusation des péchés n'est pas la contrition, mais seulement un signe extérieur qui fait connaître au confesseur que nous regrettons nos péchés du fond du cœur. Il est évident, en effet, qu'un pénitent peut très bien réciter son acte de contrition et ne pas avoir du tout regret de ses péchés. Par conséquent, nous devons avoir la contrition avant de commencer sa confession, ou au moins, avant de recevoir l'absolution.

Maintenant, de quelle manière devons-nous regretter nos péchés? On dit quelque fois : Je ne suis pas véritablement repentant de mes péchés, parce que je ne puis pas pleurer, et que si je perdais un parent ou un ami, j'en serais plus affecté que je ne suis d'avoir péché. Ceci est une grave erreur. La vraie contrition et la seule nécessaire est de reconnaître qu'en péchant nous avons offensé Dieu, que le péché est le pire des maux et d'être dans la ferme détermination de ne plus jamais le commettre. Le don des larmes que Dieu donne quelquefois à ceux qui l'ont offensé, est une excellente chose, mais n'est pas nécessaire.

3^o Il faut prendre la *résolution de ne plus offenser Dieu*. Il ne peut y avoir de véritable contrition sans cette ferme résolution de ne plus jamais offenser Dieu. Comment peut-on dire à Dieu : « Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, » si nous sommes prêts à recommencer à la prochaine occasion? Comment pouvons-nous sincèrement regretter le passé, si nous sommes disposés à faire la même chose à l'avenir? Pensez-vous qu'un voleur regrette ses larcins passés, s'il a l'intention de voler de nouveau du moment où se présentera une occasion favorable? Donc, pas de contrition possible sans le ferme propos de ne plus pécher.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception de « l'Oraison funèbre du Comte de Frontenac, » prononcée dans l'église des Récollets de Québec, le 19 décembre 1698, par le P.-Olivier Goyer, et publiée par M. P.-G. Roy, directeur du *Bulletin des recherches historiques*.

Mr. Ernest Gagnon, secrétaire du Département des Travaux Publics vient de publier un ouvrage intitulé « Le Fort de Chateaubert Saint-Louis (Québec). C'est une étude archéologique et historique, instructive et intéressante, illustrée de nombreuses

vignettes qui nous permettent de suivre les transformations de Québec et du château des anciens gouverneurs. En réalité, cette monographie est une véritable petite histoire du Canada, qui fait passer sous nos yeux une foule de fait peu connus mais qui méritent certainement de l'être. Ce volume a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

Le R. P. Lacordaire (1802-1861)

(Suite.)

Lacordaire ne reparut dans la chaire de Notre-Dame, qu'en 1843. Puisque le résultat de ses conférences est encore quelque peu discuté, citons le témoignage de L. Veuillot, un bon juge, on l'admètra, et pas suspect de partialité pour le P. Lacordaire :

« Lacordaire, dit-il, a été magnifique le premier jour, et peut-être au-dessus de lui-même le second. Lorsqu'il est monté en chaire la première fois, c'était avec la conviction que des sifflets allaient éclater de toutes parts : On lui avait même annoncé des coups de pistolets et un dessein arrêté de le brûler sur le parvis de Notre-Dame. Je n'ai eu qu'une crainte ; c'était qu'on ne l'applaudit ; tout a été admirable, l'orateur et l'auditoire. »

On pourrait multiplier les témoignages qui sont dans la même note.

A partir de 1843, Lacordaire prêcha tous les ans une station à Notre-Dame excepté en 1847. En 1851, il descendit de cette chaire pour n'y plus remonter. « Le coup d'Etat ayant anéanti toutes les libertés, disait-il, ma parole, qui est aussi une liberté, doit aussi disparaître comme les autres. » En 1854, il prêcha une station à Toulouse ; puis, l'aigle fatigué replia ses ailes sur Sorèze.

« Etes-vous bien sûr que cet abbé Lacordaire n'est pas carliste ? » demandait un jour Louis-Philippe à Montalembert. Aussi, il était suspect au roi, et un jour qu'il demandait un passe-port pour l'Allemagne, l'officier de police lui posa cette question : Qu'allez-vous faire en Allemagne ?—Je vais me promener. D'autres questions suivirent. « Enfin, monsieur, lui dit Lacordaire impatienté, si je veux mettre le feu à l'Allemagne, qu'est-ce cela vous fait ? »

Aux yeux de Louis-Philippe, il passait pour légitimiste : d'autres le tenaient pour républicain. Qu'était-il en définitive ? Rien qu'un catholique affamé de liberté pour l'Eglise.

En 1848, le P. Lacordaire fut élu par 32,000 voix, député des Bouches-du-Rhône. Les illusions ne durèrent pas longtemps. En dix jours, il prit deux fois la parole sans grand succès. Le 15 mai, quand la populace envahit l'Assemblée, il demeura impassible à son banc, signalé par son froc blanc aux menaces des émeutiers. Le lendemain, il donnait sa démission : « La vague m'a apporté, disait-il, dans son beau langage, je ne veux pas attendre qu'elle me remporte. »

Cette même année, il fondait avec d'autres catholiques le journal *l'Ére Nouvelle*. Il s'en sépara bientôt pour rentrer dans la vie privée.

Journaliste, député, écrivain, orateur, tous ces titres appelaient une distinction qui n'est pas sans gloire lorsqu'elle est méritée. Les palmes académiques viennent comme d'elles-mêmes se poser sur son front. Du haut de la chaire Notre-Dame, l'orateur avait parlé par deux fois de l'Académie, avec une certaine irrévérence.

Sa réception qui eût lieu dix mois avant sa mort, fut un grand et rare spectacle.

L'impératrice, le prince Napoléon, tous les ministres, une foule de personnages considérables assistaient à la séance. Le froc monastique paraissait pour la première fois au sein de l'Académie. Le P. Lacordaire parut, ayant à ses côtés, Montalembert et Berryer pour parrains ! On le plaça au-dessous de la statue de Bossuet : c'était un éloge muet et délicat. Il se leva, admirablement beau dans sa pâleur et sous les larges plis de sa robe blanche. Son discours, un long éloge de la liberté dont on jouit en Amérique, était peu flatteur pour Napoléon. Néanmoins, il fut souvent interrompu par les applaudissements. En terminant, il remercia l'Académie de l'honneur qu'elle 'aisait à la religion en sa personne.

Un mot du rétablissement de l'Ordre des Dominicains en France. En 1843, le P. Lacordaire avait évangélisé Nancy pendant cinq mois ; un jeune homme enthousiasmé des conférences offrit au Père une petite maison pour y établir des religieux. Le père en prit possession le jour de la Pentecôte ; quelques jours après, la maison recevait d'un ancien curé une bibliothèque de dix mille volumes. Comment ! s'écrièrent les journaux libéraux ; des moines établis à Nancy ! Le prussien franchissant le Rhin n'aurait pas plus fait trembler tous ces braves : On menace, puis, devant l'énergie du P. Lacordaire et de l'évêque, on ferme les yeux ; la maison de Nancy était fondée.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à N. D. du Perpétuel Secours, le 12 ; au couvent de Lévis, le 14 ; à Saint-Romuald, le 16 ; à Sainte-Philomène le 17.—Nous accusons réception des *Annaires de l'université Laval*, du séminaire de Chicoutimi, et des collèges de Lévis et de Sainte-Anne. Remerciement.—La première retraite ecclésiastique commencera, mardi, à 5 heures de l'après-midi.—Les retraitants sont visibles seulement de midi à une heure et de sept à huit heures du soir, au parloir du Séminaire. La clôture de la retraite aura lieu le 20.—M. A. Têtu, est nommé chapelin de l'Académie commerciale de Québec.—Le Rvd M. F.-Adelme Blouin, curé de Carleton, Rimouski, décédé le 27 juillet dernier, à l'âge de 68 ans, appartenait à la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec.—MM. les abbés Chamberland, Langlais, Boulet et Fournier ont été ordonnés prêtres, dimanche dernier, à Beauport, par S. G. Mgr Begin.—La *Vérité* de Québec, vient de commencer sa quinzième année. Nos souhaits sincères de prospérité.

Rimouski.—Par décision de Sa Grandeur Monsigneur de Rimouski, ont été nommés : M. le chanoine C.-A. Carboneau, curé à l'Isle-Verte, M. L. Arpin, assistant curé aux Trois-Pistoles, M. J.-Blz. Roy, vicaires à Saint-Anaclet et M. J.-C. Saindon, vicaire à Cacouna.

—Au cours de la visite pastorale qui vient d'avoir lieu dans le comté de Rimouski, 1,210 personnes ont été confirmées.